

**EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU
BULLETIN OFFICIEL DES DÉCISIONS
SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF**

Numéro de dossier	Date de décision
<i>Réf : 2020070003</i>	<i>22/09/2020</i>

Référence de la décision : A/EC/2020-09-392

Renouvellement d'agrément de sécurité en tant que gestionnaire de l'infrastructure de la société LFP Perthus :

A été autorisé, à la demande de la société LFP Perthus, le renouvellement de l'agrément de sécurité en tant que gestionnaire de l'infrastructure pour la partie française de la section de ligne internationale de la ligne à grande vitesse entre Perpignan et Figueras.

Cet agrément est délivré pour une période cinq ans, soit jusqu'au 22 septembre 2025.